



سنات

الشركة الوطنية للاستصلاح الزراعي والأشغال

SNAAT

Société Nationale des Aménagements
Agricole et des Travaux

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

وزارة الزراعة

Ministère de l'Agriculture

Le Directeur Général

المدير العام

روصو في : 03 NOV 2022

الرقم : N° 000305

Avis d'appel à candidatures internes

En application de l'arrêté n°0809/PM/ du 17 Août 2022 portant création des commissions des marchés publics pris en application de les articles 07 et 08 de la Loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et l'article 11 décret N°2022-083/PM/ du 08 juin 2022 Portant application de ladite Loi, la Société Nationale d'Aménagement Agricole et des Travaux (SNAAT) a été dotée de sa propre Commission dénommée Commission de Passation des Marchés Publics de la SNAAT (CPMP-SONAAT).

A ce titre, la SNAAT envisage de sélectionner quatre (04) membres pour sa Commission, à travers une procédure de sélection par appel à candidatures internes, conformément à l'arrêté n°0811/PM/ du 17 Août 2022 fixant les conditions et modalités de sélection des membres des commissions de passation des marchés publics.

Le choix de ces membres sera effectué particulièrement sur la base de critères d'intégrité morale et de probité.

L'appel à candidature est limité aux cadres de la SNAAT.

A/ Profil du candidat pour le poste de Membre

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Bac + 2 minimum) en Droit, Economie, Finances ou toutes autres disciplines équivalentes ;
- Avoir Quinze (15) ans au moins d'expérience professionnelle générale, dans son domaine de compétence ;
- Disposer d'une expérience avérée et attestée d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la passation des marchés publics ;
- Maîtriser les langues Arabe et/ou français (écrites et parlées) ;
- Maîtriser les outils et logiciels informatiques de base.

B/ Procédure de Sélection

La procédure de sélection se déroulera suivant les étapes suivantes :

a) Examen de la recevabilité et de la conformité des dossiers de candidature :

Dans cette phase, il sera vérifié pour chaque dossier de candidature :

- que toutes les pièces demandées ont été fournies,
- que le candidat est éligible et que les diplômes fournis sont conformes à ceux demandés.

b) Evaluation de la qualification et de l'expérience des candidats

L'évaluation se fera sur la base des critères suivants :

Critères	Note
Qualification et compétences académiques	20 points
Expérience professionnelle générale	30 points
Expérience professionnelle spécifique en marchés publics	30 points
Entretien avec le candidat retenu	20 points
Total :	100 Points

c)-Choix du candidat

Les candidats choisis seront ceux qui auront obtenu les notes globales les plus élevées. Ce choix sera entériné par une délibération du Conseil d'Administration.

La sélection sera supervisée par une commission désignée à cet effet. La commission ne convoquera pour la dernière étape que les candidats ayant été déclarés éligibles à l'entretien oral.

C/ Composition du dossier de Candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SNAAT ;
- Un CV actualisé et signé par le candidat ;
- Des copies légalisées des diplômes obtenus ;
- Des copies de toutes les pièces attestant de l'expérience déclarée dans le CV.

Il est à rappeler aux candidats que la présentation d'un dossier incomplet ou comportant de faux documents, entraînera systématiquement son rejet.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé et portant la mention : « Candidature au poste Membre de la Commission de Passation des marchés publics de la « SNAAT » auprès du Secrétariat de la Direction Générale de la SNAAT à Rosso au plus tard 20 Novembre 2022 à 12 heures TU.

Le registre de dépôt des dossiers sera ouvert au secrétariat de la Direction Générale pendant la période allant du 04 au 20 Novembre 2022.

Khatry Ould Atigh

